

L'Ordre des Vierges, qui est la plus ancienne forme de vie consacrée, est un corps bien vivant avec plus de 5000 membres dans le monde, dont 600 en France.

Vierges consacrées, nous sommes appelées à vivre notre attachement à Dieu dans le célibat et la chasteté. Consacrées par l'évêque de notre diocèse qui authentifie notre appel, nous nous mettons au service de l'Église diocésaine tout en continuant à vivre et travailler dans le monde. Nourries par la contemplation du mystère de l'Alliance, notre prière est enracinée dans la prière de l'Église. La liturgie des heures, la pratique régulière des sacrements, et l'oraison nous aident à porter, avec notre Évêque, le souci de l'unité. Notre vocation est d'abord et avant tout ancrée dans un immense amour de l'Église.

La vocation de vierge consacrée n'a rien d'un appel à une vie solitaire. Lorsque nous sommes consacrées, nous intégrons l'Ordre des Vierges de notre diocèse. Nous sommes, alors, fortement encouragées à tisser des liens avec les autres vierges du diocèse. (Dans le diocèse de Beauvais, avec Sandrine, nous serons désormais 8). Ces liens se resserrent à l'occasion de temps de formation où nous nous retrouvons autour de notre évêque, de pèlerinages (Cette année, nous avons prévu de passer un week-end à Notre Dame de Liesse où nous aurions retrouvé d'autres vierges de la Province. Le confinement nous en a empêché, mais ce n'est que partie remise !) ou de temps fraternels gratuits. Il existe également une proposition estivale qui donne l'occasion à toutes les vierges consacrées francophones de se retrouver pour une semaine d'approfondissement de leur vocation et de partage. Appartenant à la grande famille des consacrées, nous avons également à cœur de nouer des relations avec les religieux et religieuses et les membres des instituts séculiers. C'est particulièrement vrai dans notre diocèse où nous ne manquons pas d'être invitées aux rassemblements organisés par le Service Diocésain de la Vie Consacrée.

Contrairement à ce qui se dit souvent – même sur le site de notre cher diocèse ! – les vierges consacrées ont une règle de vie qui se déploie dans deux textes magnifiques. Le premier est le rituel de la consécration, dont nous venons de célébrer les 50 ans. Le second est un texte plus récent – *Ecclesiae sponsae imago* – donné en 2018 par la congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique pour répondre à la soif de beaucoup de vierges consacrées de participer pleinement et visiblement à la mission de l'Église. Ce document est le fruit d'un long processus synodal qui a impliqué des évêques, des experts et bien sûr des vierges consacrées qui souhaitaient que le Vatican donne des orientations pour mieux encadrer leur vocation et leur apostolat. Nos évêques commencent à s'emparer de ce document qu'ils adaptent aux réalités de l'Église locale en proposant des directoires pour l'Ordre des Vierges de leurs diocèses.

Dans un message qu'il nous a adressé pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de la promulgation du rite de la consécration des vierges, le pape François nous appelle « à ne pas éteindre la prophétie de notre vocation [...], à être des femmes de miséricorde, des expertes en humanité, des femmes qui croient « au pouvoir révolutionnaire de la tendresse et de l'affection<sup>1</sup> » [...] à être des signes de l'amour sponsal qui unit le Christ à l'Église, vierge, mère, sœur et amie de l'humanité ». Voilà un programme stimulant qui suscitera, espérons-le, de nombreuses vocations ! Alors, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Nous serons heureuses de vous témoigner de ce que nous vivons et de l'espérance qui nous porte.

Isabelle (o.v.), juin 2020

---

<sup>1</sup> - Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*, n. 288)